

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 02515

Numéro SIREN : 483 721 429

Nom ou dénomination : GRADICOM

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2018 sous le numéro de dépôt 2066

Exercice ouvert le	01/10/2016	et clos le	30/09/2017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-1-1 quinquies C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-1-2 quinquies C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SARL GRADICOM		COMPTES APPROUVES PAR	
SIRET	4 8 3 7 2 1 4 2 9 0 0 0 1 5	L'AGO DU: 126/4/2018	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
138 Cours Général De Gaulle 33170 GRADIGNAN		LE P.D.G. Le Gérant	

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

REGIME FISCAL DES GROUPES

Le 07 FÉV. 2018

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère	
sous le N°	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Commerce de détail de matériels de télécommunication	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	69 525	Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28%*	38 120	Déficit	0
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées art. 238 quinquies
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines		Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :						
Dans le secteur productif, art. 244 quater W				Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Visueur conventionné		Visa : CGA	
Nom, adresse, téléphone, Télécopie			
- du professionnel de l'expertise comptable : SARL POLE EXPERTS			
7 Rue Pasteur 33210 LANGON			
- du conseil :			
- de l'association agréée :			
- N° d'agrément de l'AA :			

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique "NOUVEAUTES").

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL GRADICOMDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 138 Cours Général De Gaulle 33170 GRADIGNANDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 8 3 7 2 1 4 2 9 0 0 0 1 5Néant ☐ *

						Exercice N clos le, 30/09/2017			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	5 912	AG	5 912		
		Fonds commercial (1)		AH	102 000	AI		102 000	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	8 000	AS	4 916	3 083	
		Autres immobilisations corporelles		AT	271 473	AU	260 728	10 745	
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD	780	BE		780	
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	7 079	BI		7 079	
TOTAL (II)				BJ	395 244	BK	271 557	123 687	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT	231 228	BU	8 712	222 516	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	270	BW		270	
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	430 974	BY		430 974	
		Autres créances (3)		BZ	129 172	CA		129 172	
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD		CE			
Disponibilités		CF	205 010	CG		205 010			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	18 459	CI		18 459		
	TOTAL (III)		CJ	1 015 113	CK	8 712	1 006 401		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 410 358		IA	280 269	1 130 089	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		102 000	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL GRADICOM		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 11 750 ...)			DA	11 750
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	6 250
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	1 175
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	419 831
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	97 091
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	536 097
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	117
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	423 481
	Dettes fiscales et sociales			DY	169 104
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	1 287
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	593 991	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 130 089	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	593 991
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL GRADICOM							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 717 965	FB		FC	1 717 965	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	628 260	FH		FI	628 260	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 346 225	FK		FL	2 346 225	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	238	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	89	
	Autres produits (I) (11)					FQ	35	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 346 590
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 634 659	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(25 033)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	482	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	115 008	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	9 945	
	Salaires et traitements*					FY	332 947	
	Charges sociales (10)					FZ	137 873	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	17 963
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	616
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	41	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 224 504	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	122 086	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 057	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	2 057	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	102	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	102	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 955	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	124 041	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL GRADICOM		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	2 005	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2 005	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	62	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	62	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	1 943	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	28 893	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 350 653	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 253 561	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	97 091	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales			62			
Subventions d'investissement virées au résultat				2 005		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Etats de synthèse

2017

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SARL GRADICOM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 1 130 089 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 97 092 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 19 209 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	102 000			102 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 912			5 912
Immobilisations incorporelles	107 912			107 912
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 000	6 000	8 000	8 000
- Installations générales, agencements aménagements divers	156 768	1 837		158 605
- Matériel de transport	20 000			20 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	92 869			92 869
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	279 637	7 837	8 000	279 473
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	780			780
- Prêts et autres immobilisations financières	7 030	49		7 079
Immobilisations financières	7 810	49		7 859
ACTIF IMMOBILISE	395 359	7 886	8 000	395 245

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		7 837	49	7 886
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		7 837	49	7 886
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		8 000		8 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		8 000		8 000

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2017
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 912			5 912
Immobilisations incorporelles	5 912			5 912
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 911	8 006	8 000	4 917
- Installations générales, agencements aménagements divers	150 157	3 858		154 015
- Matériel de transport	9 844	4 000		13 844
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	90 769	2 100		92 869
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	255 682	17 963	8 000	265 645
ACTIF IMMOBILISE	261 594	17 963	8 000	271 557

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 585 685 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 079		7 079
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	430 974	430 974	
Autres	129 172	129 172	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 459	18 459	
Total	585 685	578 606	7 079
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - fact à établir gradignan	92 118
Clients - fact à établir langon	105 395
Etat - produits à recevoir	14 907
Divers - produits à recevoir	1 751
Total	214 171

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 11 750,00 euros décomposé en 1 175 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 593 991 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	423 482	423 482		
Dettes fiscales et sociales	169 105	169 105		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 405	1 405		
Produits constatés d'avance				
Total	593 991	593 991		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	117			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 117 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	7 906
Associés - intérêts courus	35
Prov congés payés gradignan	13 316
Prov congés payés langon	15 122
Personnel - autres charges à payer	4 718
Cs. s/congés payés gradignan	5 482
Cs. s/congés payés langon	6 201
Charges sociales - charges à payer	18 321
Etat - autres charges à payer	468
Taxe d'apprentissage cap	1 448
Formation continue cap	1 278
Tp/cfe/cvae cap	2 346
Total	76 641

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	43		
Locations mobilières d'avance	296		
Charges locatives d'avance	139		
Maintenance, période d'avance	258		
Assurances, période d'avance	3 651		
Publicité d'avance	3 535		
Cotisations tns d'avance	10 537		
Total	18 459		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2017
Chiffre d'affaires ventes	1 717 965
Chiffre d'affaires prestations	628 260
TOTAL	2 346 226

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 9 368 euros

les engagements en matières d'indemnités de fin de carrière n'ont pas fait l'objet de provision dans les comptes.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

GRADICOM
Société à responsabilité limitée
au capital de 11 750 euros
Siège social : 138, Avenue du Général de Gaulle
33170 GRADIGNAN
RCS BORDEAUX 483 721 429

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 30 septembre 2017, la Société a connu une baisse d'activité sur ses deux sites.

Celle-ci peut s'expliquer en partie par une diminution des ventes mais aussi par un durcissement des conditions de rémunération de l'opérateur rendant plus difficile les objectifs à atteindre.

Analyse de l'évolution des affaires

Les prévisions restent positives pour le prochain exercice tout en sachant que 2016 restera un exercice exceptionnel.

Situation financière et principaux investissements

Bonne situation financière

La Société n'a pas d'endettement auprès des établissements de crédit.

Au titre des acquisitions, il a été comptabilisé des mobiles de prêt pour Gradignan et Langon pour 3 000,00 euros chaque site, la mise en place d'une climatisation pour 1 836,62 euros ainsi qu'un dépôt de garantie de 49,00 euros.

En sorties, l'exercice comptabilise pour 4 000,00 euros de mobiles de prêt pour chacun des deux établissements.

Evénements importants survenus au cours et depuis la clôture de l'exercice

En date du 24 septembre 2017, la Société a cédé une part sociale à la Société MANOHU.

Depuis le 30 septembre 2017, date de la clôture de l'exercice, aucun événement significatif n'a lieu d'être mentionné.

Activité en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 346 225,61 euros contre 2 720 565,96 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -13,76%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 364,79 euros contre 3 372,05 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -89,18%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 1 610 107,68 euros contre 1 937 868,63 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -16,91%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 115 008,92 euros contre 115 180,28 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,15%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 9 945,00 euros contre 10 122,75 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,76%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 332 947,15 euros contre 307 283,22 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,35%.

Le montant des charges sociales s'élève à 137 873,70 euros contre 135 187,87 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,99%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 9,00 contre 9,00 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 18 579,65 euros contre 51 544,06 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -63,95%.

Le montant des autres charges s'élève à 41,91 euros contre 5,15 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 713,79%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2 224 504,01 euros contre 2 557 191,96 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -13,01%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 122 086,39 euros contre 166 746,05 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -26,78%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 1 955,12 euros (-101,17 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 124 041,51 euros contre 166 644,88 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -25,57%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 1 943,11 euros contre 11 815,16 euros pour l'exercice précédent,
- d'un impôt sur les sociétés de 28 893,00 euros contre 47 811,00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017 se solde par un bénéfice de 97 091,62 euros contre un bénéfice de 130 691,04 euros pour l'exercice précédent.

Au 30 septembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 130 089,22 euros contre 1 117 068,77 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,17%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 97 091,62 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	97 091,62 euros
En totalité au compte "autres réserves"	97 091,62 euros

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

AG hors approbation des comptes du 29/05/2017 : montant du dividende 15 000,00 euros
Montant du dividende éligible à l'abattement de 40% = 15 000,00 euros

AG hors approbation des comptes 27/01/2016 : montant du dividende 80 000,00 euros
Montant du dividende éligible à l'abattement de 40% = 80 000,00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

GERANCE ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Rémunération de la gérance

Il est également proposé de statuer sur la rémunération de la gérance.

RESOLUTIONS

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Anthony USSÉ
Gérant



GRADICOM
Société à responsabilité limitée
au capital de 11 750 euros
Siège social : 138, Avenue du Général de Gaulle
33170 GRADIGNAN
RCS BORDEAUX 483 721 429

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JANVIER 2018

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 97 091,62 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

97 091,62 euros

En totalité au compte "autres réserves"

97 091,62 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

AG hors approbation des comptes du 29/05/2017 : montant du dividende 15 000,00 euros
Montant du dividende éligible à l'abattement de 40% = 15 000,00 euros

AG hors approbation des comptes 27/01/2016 : montant du dividende 80 000,00 euros
Montant du dividende éligible à l'abattement de 40% = 80 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance
Anthony USSE

